

**REGIE AUTONOME – CONSERVATOIRE A
RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL**

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

Affaire suivie par Kattin ELICEIRY
Téléphone : 05 59 31 21 72
Courriel : k.eliceiry@cmt-ravel.fr

Bayonne, le 29 novembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au Conseil d'Administration de la Régie Autonome du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel le :

**MARDI 6 DECEMBRE 2022 A 13 H 30
AU CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL DE BAYONNE**

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Régie Autonome du 11 octobre 2022.
2. Compte-rendu des décisions prises par le Président en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
3. Orchestre : Convention avec l'association Hermione-Lafayette et l'association des Amis de l'Orchestre
4. CRR : Délibération pour l'application du nouveau règlement intérieur du conservatoire
5. Finances : Créances irrécouvrables – Admission en non-valeur
6. Finances : Budget Principal – Décision modificative n°2
7. Personnel : Modification Tableau des effectifs

Points d'information : Accompagnement par la CAPB (Elisabeth Mateus Bigué) sur la construction des OB 2023, Antenne de Saint-Jean-de-Luz, Rapport mission orchestre ProArti, Renouvellement de classement CRR, Projet Cycle spécialisé théâtre 23/24, Projection vidéo CCN-MBB-rencontres transfrontalières 6 octobre 2022

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY

